

<b>Avis des sociétés</b>
--------------------------

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2026

Revenus par catégorie	Tr1.2026	Tr1.2025	Exercice 2026	Exercice 2025 Audité
<b>1- REVENUS</b>	<b>90 029</b>	<b>73 845</b>	<b>90 029</b>	<b>2 931 520</b>
<b>Revenus des participations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 547 947</b>
Plus-values sur cession d'actions	0	0	0	0
Dividendes	0	0	0	2 547 947
<b>Revenus des placements</b>	<b>90 029</b>	<b>73 845</b>	<b>90 029</b>	<b>383 573</b>
Plus-values sur cession d'actions Sicav	90 029	73 845	90 029	85 145
Dividendes (actions Sicav)	0	0	0	297 616
Autres revenus	0	0	0	812
<b>2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>-16 189</b>	<b>0</b>	<b>-16 189</b>	<b>147 572</b>
Frais sur titres de participation	0	0	0	0
Pertes sur cession des titres Sicav	0	0	0	4 275
Provisions et moins-value latente	-16 189	0	-16 189	143 297
<b>3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS</b>			<b>8 166 043</b>	<b>8 071 957</b>
Capital social			966 000	966 000
Autres fonds propres			7 200 043	7 105 957

### Activité de la société TUNINVEST SICAR- Approbations- Décaissements- Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité		TR 1.2026	TR 1.2025	Exercice 2025
<b>Nombre de projets</b>	Approbations	0	0	0
	Décaissements	0	0	0
	Désinvestissements	0	0	0
	Approbations	0	0	0

<b>Montants en dinars</b>	Décaissements	0	0	<b>0</b>
	Désinvestissements	0	0	<b>0</b>

### Portefeuille d'investissement par zone géographique

		Au 31/03/2026	Au 31/12/2025
<b>Nombre</b>	Tunis	5	5
	Sahel	1	1
	Sfax	2	2
	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Montant</b>	Tunis	3 175 250	3 175 250
	Sahel	298 551	298 551
	Sfax	1 044 900	1 044 900
	<b>Total</b>	<b>4 518 701</b>	<b>4 518 701</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>		<b>3 563 601</b>	<b>3 563 601</b>

### Portefeuille d'investissement par secteur

		Au 31/03/2026	Au 31/12/2025
<b>Nombre</b>	Secteur industriel et textile	4	4
	Secteur des services	4	4
	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Montant</b>	Secteur industriel et textile	2 542 864	2 542 864
	Secteur des services	1 975 836	1 975 836
	<b>Total</b>	<b>4 518 701</b>	<b>4 518 701</b>

### Commentaires sur les indicateurs du 1<sup>er</sup> Trimestre 2026

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2026 sont d'ordre comptable.
- 2- Au 31 mars 2026, les revenus de la société ont atteint 90 mille dinars contre 74 mille dinars au 31 mars 2025, et proviennent exclusivement des placements financiers. Les charges sur opérations financières ressortent à -16 mille dinars, sous l'effet de la variation des provisions et moins-values latentes.
- 3- La valeur comptable nette du portefeuille est demeurée stable au 31 mars 2026 à 3 564 mille dinars par rapport au 31 décembre 2025.

### Situation fiscale

Premier Contrôle Fiscal portant sur la période 1998-2007 (Procédure en cours - Cassation)

La société a fait l'objet d'un premier contrôle fiscal couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 31 décembre 2007. Une notification de redressement d'un montant de 2,7 MTND (dont 1,23 MTND de pénalités) a été adressée à la société en décembre 2008. Après contestation, l'administration fiscale a émis en septembre 2010 un arrêté de taxation d'office pour un montant de 2,74 MTND, ramené à 2,46 MTND (dont 1,52 MTND en principal), en mars 2015. Dans le cadre des dispositions de la Loi de Finances 2016, la société a bénéficié de l'abandon des pénalités et a réglé le principal, soit 1,52 MTND. Une provision de 1,75 MTND a été constituée afin de couvrir le risque lié à ce redressement, correspondant au montant du principal, augmenté du crédit d'impôt rejeté par l'administration fiscale. Par arrêt du 13 juin 2018, la Cour d'appel a confirmé le jugement de première instance relatif au déclassement de Tuninvest Sicar de son statut par l'administration fiscale, tout en fixant le ratio de conformité du portefeuille à 49,44 % contre un seuil réglementaire de 50 %. La société a introduit un pourvoi en cassation en décembre 2019 et la procédure est toujours en cours.

Deuxième Contrôle Fiscal portant sur la période 2019-2022 (Procédure en cours - Première Instance)

La société a fait l'objet d'un deuxième contrôle fiscal portant sur les exercices 2019 à 2022. Une taxation d'office d'un montant de 5,6 MTND (dont 3,5 MTND en principal) a été notifiée en juin 2024, assortie de la confirmation d'un crédit d'impôt de 1,1 MTND. Dans le cadre des dispositions d'amnistie prévues par la Loi de Finances 2024, la société a conclu avec l'administration fiscale un échéancier de règlement du principal sur cinq ans soit un montant total de 3,5 MTND. Au 31/12/2025, suite au paiement d'un montant de 1,2 MTND, le restant dû est de 2,3 MTND. La provision constituée au 31/12/2025 est de 2,4 MTND correspondant au montant du principal net du crédit d'impôt confirmé par l'administration fiscale. La société a par ailleurs engagé une procédure judiciaire afin de contester cette taxation, comme l'y autorise la réglementation. Dans ce cadre, un expert a été nommé par le Juge le 28 Janvier 2026 et les informations requises lui ont été communiquées par la société en date du 13 février 2026. La procédure est toujours en cours.